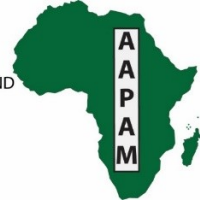


AFRICAN ASSOCIATION FOR
PUBLIC ADMINISTRATION AND
MANAGEMENT (AAPAM)



ASSOCIATION AFRICAINE POUR
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
ET LE MANAGEMENT (AAAPM)

République de Zambie

42ND ANNUAL AAPAM ROUNDTABLE CONFERENCE

Thème : Construire des sociétés résilientes grâce à une gouvernance et une administration publique efficaces en Afrique : Un impératif pour la réalisation des ODD et des aspirations de l'Agenda 2063

AFRICAN ASSOCIATION FOR
PUBLIC ADMINISTRATION AND
MANAGEMENT (AAPAM)



ASSOCIATION AFRICAINE POUR
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
ET LE MANAGEMENT (AAAPM)

Venue: AVANI HOTEL, LIVINGSTONE - ZAMBIA
Date: 5th - 8th DECEMBER, 2023

INTRODUCTION

Au fil des ans, l'Afrique a été et est toujours confrontée à de nombreux défis qui ont entravé son développement socio-économique. Cependant, il est de plus en plus reconnu qu'une gouvernance et une administration publique efficaces sont essentielles pour construire des sociétés résilientes, atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et les aspirations de l'Agenda 2063. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une gouvernance et d'une administration publique efficaces pour construire des sociétés résilientes en Afrique. Face aux défis croissants auxquels le continent est confronté, tels que le changement climatique, les conflits et l'instabilité économique, il est important de disposer d'institutions fortes capables de promouvoir le développement durable et de relever ces défis. L'instabilité économique et les inégalités sont également des défis majeurs dans de nombreux pays africains. Une gouvernance et une administration publique efficaces sont considérées comme des interventions essentielles pour promouvoir une croissance économique inclusive, améliorer la prestation des services publics et lutter contre la corruption et d'autres formes de malversations économiques (Banque africaine de développement, 2020).

Il est reconnu qu'une gouvernance et une administration publique efficaces sont des instruments essentiels pour la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063. Ces deux instruments constituent un véritable cadre pour assurer une mise en œuvre efficace et efficiente des politiques et des programmes. La bonne gouvernance et l'administration publique favorisent l'État de droit et les droits de l'homme, qui sont essentiels pour créer un environnement propice au développement durable. De plus, une gouvernance et une administration publique efficaces mobilisent des ressources, établissent des partenariats et facilitent la coordination et la collaboration entre les différentes parties prenantes, autant d'éléments indispensables à la mise en œuvre réussie des ODD et de l'Agenda 2063. En fin, un discours sur une gouvernance et une administration publique efficaces est nécessaire pour traduire les nobles aspirations des ODD et de l'Agenda 2063 en résultats tangibles sur le terrain pour améliorer la vie de millions de personnes à travers l'Afrique.

Une gouvernance et une administration publique efficaces jouent un rôle crucial dans la réalisation du développement durable en Afrique. Des institutions fortes qui favorisent la bonne gouvernance peuvent améliorer l'efficacité de la prestation des services publics, promouvoir une croissance économique inclusive et favoriser l'inclusion sociale et le développement humain. D'autre part, des systèmes de gouvernance faibles peuvent créer,

et créent effectivement, des conditions qui alimentent les conflits, la corruption et l'instabilité économique.

CONTEXTE DE LA 42^E CONFÉRENCE DE LA TABLE RONDE

L'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable (ODD) sont tous deux des cadres de développement mondiaux qui définissent une vision commune pour un avenir meilleur. L'Agenda 2063 est une initiative de l'Union africaine qui vise à accélérer la transformation socio-économique du continent, tandis que les ODD sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux adoptés par les Nations unies pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et la durabilité environnementale dans le monde entier. Ces deux agendas ont été élaborés en tenant compte du fait que l'Afrique est confrontée à un ensemble unique de défis qui requièrent une gouvernance et une administration publique efficaces. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 24 pays africains sont classés dans la catégorie des pays à faible développement humain, avec un indice de développement humain (IDH) inférieur à 0,5. En outre, le continent compte la plus forte proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, avec environ 414 millions de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour (Banque mondiale, 2020). Les défis auxquels l'Afrique est confrontée sont aggravés par la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les conditions climatiques difficiles qui ont eu un impact significatif sur l'économie et les systèmes sociaux du continent.

ORIENTATION CONTEXTUELLE

L'environnement social, économique et administratif dans lequel les ODD et l'Agenda 2063 sont mis en œuvre en Afrique est complexe et difficile. La région est caractérisée par des problèmes de développement multiples et interdépendants, notamment la pauvreté, les inégalités, la faiblesse des institutions, l'accès limité aux services de base et les conflits (Dynamique de développement de l'Afrique 2021). D'un point de vue social, l'Afrique a progressé dans des domaines tels que l'accès à l'éducation et aux soins de santé, mais des lacunes importantes subsistent, en particulier dans les

zones rurales. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), plus de 50 % des Africains n'ont pas accès aux services de santé de base, tandis qu'environ 20 % des enfants africains ne sont pas inscrits à l'école primaire. L'inégalité entre les sexes constitue également un défi, les femmes ayant souvent un accès limité à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques.

Sur le plan économique, l'Afrique est confrontée à une série de défis, parmi lesquels la faiblesse des infrastructures, l'accès limité au financement et la médiocrité de l'environnement des entreprises. Malgré les progrès réalisés dans certains pays, comme la croissance des services bancaires mobiles, la région doit faire face à un déficit d'infrastructure important qui entrave la croissance économique et le développement. L'accès au financement est également limité, moins de 20 % des adultes en Afrique subsaharienne disposant d'un compte bancaire. L'environnement des affaires est souvent caractérisé par des réglementations lourdes et des procédures bureaucratiques, ce qui rend difficile la création et la croissance des entreprises (Rapport sur l'indice et les tableaux de bord des ODD de l'Afrique 2020).

L'administration publique en Afrique est confrontée au défi de mettre en place des institutions fortes et efficaces capables de fournir des biens et des services publics de manière efficiente et transparente. Selon la Banque africaine de développement (BAD), la faible gouvernance et la corruption restent des défis importants dans la région, entravant la prestation efficace des services publics et sapant la confiance dans les institutions publiques (Rapport sur le secteur public en Afrique 2018-2019). Malgré ces défis, des progrès ont été réalisés dans certains domaines. Par exemple, plusieurs pays africains ont réalisé des progrès significatifs dans l'amélioration de la stabilité macroéconomique et la promotion du développement du secteur privé. En outre, certains pays ont progressé dans la mise en œuvre de réformes institutionnelles qui ont amélioré la prestation des services publics.

JUSTIFICATION DU THÈME ET DES SOUS-THÈMES

Le thème : « Construire des sociétés résilientes grâce à une gouvernance et une administration publique efficaces en Afrique » a été sélectionné par des experts de la fraternité AAPAM. Le thème évoquera une discussion pertinente et opportune compte tenu des nombreux défis auxquels l'Afrique est actuellement confrontée. L'Afrique est confrontée à des défis tels que la pauvreté, les inégalités, l'instabilité économique, les conflits et le

changement climatique. Pour relever ces défis, les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine fournissent un cadre pour le développement durable en Afrique. La réalisation de ces objectifs nécessiterait toutefois la mise en place d'institutions solides capables de promouvoir la bonne gouvernance, la responsabilité et la transparence. Une gouvernance et une administration publique efficaces peuvent contribuer à renforcer la résilience climatique en promouvant des pratiques durables d'utilisation des terres, en investissant dans les énergies renouvelables et en élaborant des politiques qui donnent la priorité aux efforts d'adaptation et d'atténuation (PNUD, 2019). De même, les conflits et l'instabilité politique restent des défis majeurs dans de nombreux pays africains.

Le thème met en évidence le rôle de la gouvernance et de l'administration publique dans la promotion du développement durable en Afrique. Ce thème offre également aux décideurs politiques, aux praticiens et aux universitaires l'occasion de discuter des défis auxquels l'Afrique est confrontée et d'explorer des moyens novateurs de les relever grâce à une gouvernance et à une administration publique efficaces. Le rapport sur la gouvernance en Afrique de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) souligne l'importance d'une gouvernance et d'une administration publique efficaces pour parvenir à un développement durable en Afrique. Le rapport souligne la nécessité d'institutions fortes, d'une gouvernance transparente et responsable et d'une prestation de services publics efficace pour promouvoir un développement inclusif et durable. Une gouvernance et une administration publique efficaces sont des éléments importants pour construire des sociétés résilientes en Afrique, car elles fournissent un cadre pour relever les défis complexes auxquels le continent est confronté. Les impacts du changement climatique, par exemple, sont ressentis de manière disproportionnée en Afrique, avec de graves sécheresses, des inondations et d'autres événements météorologiques entraînant une insécurité alimentaire, des déplacements et des conflits (PNUD, 2019). Il est donc tout à fait justifié d'organiser la 42^e table ronde de l'AAPAM sur le thème et les sous-thèmes proposés.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE DE LA TABLE RONDE

Guidé par le thème et les sous-thèmes exposés, l'objectif général de la conférence de la table ronde est de faire converger des experts d'Afrique et du monde entier pour un échange ouvert et constructif d'idées, de perspectives et d'expériences afin d'améliorer la compréhension des domaines thématiques clés et d'identifier les possibilités de collaboration ou d'action. Cette plateforme sera utilisée pour aborder un large éventail de

questions, allant de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques à la recherche et à l'innovation, et des affaires sociales et culturelles aux défis économiques et environnementaux. L'objectif est de générer des idées, des connaissances et des recommandations qui éclaireront la prise de décision, influenceront la politique et favoriseront un changement positif. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Discuter de l'état actuel de l'administration publique en Afrique et identifier les lacunes en termes de capacités et d'aspirations,
- Étudier les moyens de renforcer la capacité des administrateurs publics à fournir efficacement des services aux citoyens,
- Discuter des avantages potentiels de la diversité et des dividendes démographiques de l'Afrique pour la transformation socio-économique,
- Identifier les défis et les obstacles à la réalisation d'un développement inclusif et discuter des moyens de les surmonter,
- Discuter du rôle des technologies émergentes dans la transformation de l'administration publique en Afrique et explorer des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité, l'efficience et la transparence de la prestation des services publics,
- Identifier les défis et les risques associés à l'utilisation des technologies émergentes dans l'administration publique et discuter des moyens de les atténuer,
- Discuter des avantages potentiels de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour l'approfondissement de l'intégration régionale et la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063,
- Explorer les moyens d'améliorer la mise en œuvre de la ZLECA et de maximiser son potentiel de transformation socio-économique,

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

À la fin de la conférence de la table ronde, plusieurs résultats sont attendus sur la base de l'objectif fixé :

- Une meilleure compréhension de l'état actuel de l'administration publique en Afrique et des lacunes en matière de capacités et d'aspirations,
- Identification des meilleures pratiques et des solutions innovantes pour améliorer l'administration publique aux niveaux local et national et proposition d'un mécanisme pour le développement de stratégies visant à renforcer la capacité des administrateurs publics à fournir efficacement des services aux citoyens,
- Les avantages de la diversité et des dividendes démographiques de l'Afrique pour la transformation socio-économique sont mis en évidence et les solutions politiques pour exploiter ce potentiel par le biais de politiques

et de programmes inclusifs qui ne laissent personne de côté sont identifiées,

Des stratégies pour surmonter les défis et les obstacles à la réalisation d'un développement inclusif sont discutées et diffusées,

Le rôle des technologies émergentes dans la transformation de l'administration publique en Afrique est souligné et des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité, l'efficience et la transparence de la prestation des services publics sont élaborées,

Élaboration de stratégies pour atténuer les défis et les risques associés à l'utilisation des technologies émergentes dans l'administration publique,

Une meilleure compréhension des avantages que présente la ZLECA pour l'intégration régionale et la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063,

Élaboration de stratégies visant à renforcer la mise en œuvre de la ZLECA et à maximiser son potentiel de transformation socio-économique.

SOUS-THÈMES DE LA TABLE RONDE

Renforcer les capacités et les aspirations de l'administration publique africaine aux niveaux local et national

Ce sous-thème reconnaît l'importance de la mise en place d'institutions publiques fortes et efficaces pour le développement durable en Afrique. Ce sous-thème vise à combler les lacunes et à relever les défis actuels de l'administration publique en Afrique en explorant les moyens de renforcer les capacités et les aspirations des administrateurs publics aux niveaux local et national. Les contributions à ce sous-thème se concentreront sur l'identification des meilleures pratiques, des solutions innovantes et des stratégies visant à renforcer la capacité des administrateurs publics à fournir efficacement des services aux citoyens. Les résultats de ce sous-thème contribueront à la construction d'une société résiliente en Afrique en promouvant la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité dans l'administration publique.

Exploiter la diversité et les dividendes démographiques de l'Afrique pour la transformation socio-économique : Ne laisser personne de côté

Ce sous-thème reconnaît l'énorme potentiel inhérent à la diversité de la population africaine et aux dividendes démographiques pour la réalisation d'un développement durable et d'une transformation socio-économique. Ce sous-thème examinera les moyens de tirer parti de la

diversité de l'Afrique pour construire des sociétés inclusives qui ne laissent personne de côté. Les discussions sur ce sous-thème se concentreront sur l'identification de solutions et de stratégies innovantes pour relever les défis de l'inégalité, de la pauvreté et de l'exclusion qui existent et minent les sociétés africaines. Les résultats de ce sous-thème contribueront à la construction d'une société résiliente en Afrique en promouvant l'inclusion, la cohésion sociale et le développement équitable. Les contributions exploreront les moyens d'exploiter la diversité de la population africaine et les dividendes démographiques pour atteindre les objectifs de développement durable et les aspirations de l'Agenda 2063.

Transformer l'administration publique en Afrique grâce aux technologies émergentes et à l'innovation

Transformer l'administration publique en Afrique grâce aux technologies émergentes et à l'innovation est devenu une nécessité pour améliorer la qualité de la gouvernance, la prestation de services et le développement socio-économique. L'avènement des nouvelles technologies a entraîné un changement de paradigme dans le fonctionnement des gouvernements, et l'Afrique ne peut se permettre d'être à la traîne. Les innovations telles que l'e-gouvernance, l'analyse des big data, l'intelligence artificielle, la blockchain et les technologies mobiles offrent des opportunités sans précédent pour transformer l'administration publique en Afrique. Ces technologies, si elles sont exploitées efficacement, peuvent renforcer la transparence, la responsabilité et la participation des citoyens, tout en réduisant la corruption, la bureaucratie et l'inefficacité. En outre, les nouvelles technologies peuvent permettre aux gouvernements de fournir des services de meilleure qualité et plus efficaces aux citoyens, tels que les soins de santé, l'éducation et la sécurité publique, et d'améliorer la qualité de vie en général. Toutefois, pour exploiter pleinement le potentiel des technologies émergentes et de l'innovation, il incombe aux gouvernements africains d'investir dans les infrastructures nécessaires, le développement des capacités humaines et les cadres réglementaires, et de s'engager dans des partenariats avec le secteur privé, la société civile et le monde universitaire.

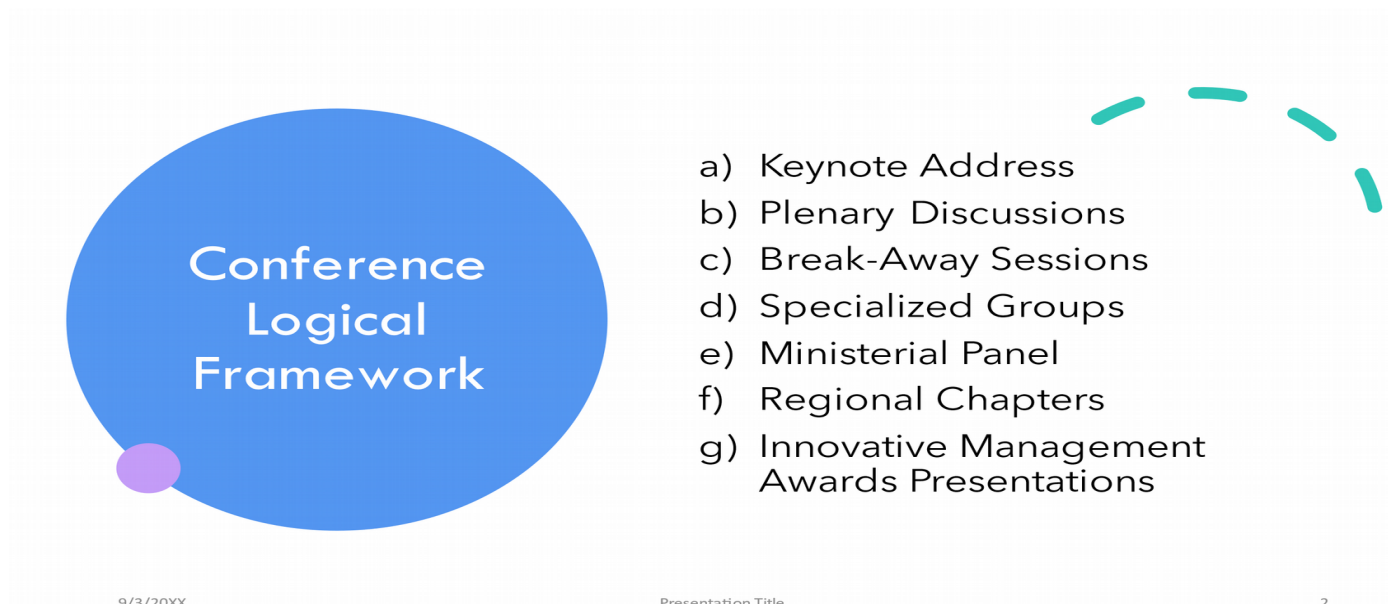
Accélérer l'intégration régionale par le biais de la ZLECA pour réaliser les aspirations de l'Agenda 2063

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est une initiative phare de l'Union africaine visant à promouvoir l'intégration

régionale et à stimuler le commerce intra-africain. La ZLECA devrait fournir un cadre permettant aux pays africains d'intégrer leurs économies et d'œuvrer à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063, qui vise à transformer l'Afrique en un continent prospère, intégré et pacifique. La ZLECA offre aux pays africains une occasion unique de tirer parti de leur force et de leurs ressources collectives pour créer un marché plus vaste, attirer les investissements et améliorer la compétitivité. En promouvant le commerce et les investissements régionaux, la ZLECA peut contribuer à accroître la productivité, à créer des emplois et à réduire la pauvreté et les inégalités. En outre, la ZLECA peut faciliter le transfert et la pollinisation croisée des connaissances, des technologies et des compétences entre les pays africains, et promouvoir les échanges culturels et la cohésion sociale. Les intervenants sur ce thème se concentreront sur la manière dont la ZLECA accélérera l'intégration régionale et, ce faisant, contribuera à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 en matière de développement économique et de cohésion sociale.

Le cadre logique de la 42^e conférence de la table ronde

La conférence de la table ronde est conçue et ancrée dans le cadre suivant :



Principaux partenaires et parties prenantes

17. Outre les gouvernements, les individus et les acteurs non étatiques, l'AAPAM apprécie la présence d'institutions partenaires. Les partenaires suivants ont participé à la 41^e conférence de la table ronde :

18. L'ensemble des délégués à la conférence de la table ronde sont issus



Ministers drawn from National, Provincial and Local Governments
Senior officials from Public and Private Sectors
Scholars from the Academia and MDIs
Civil Leaders from a Broad Spectrum of Society

Development Partners and Governance Agencies
Resource persons from within and outside Africa
Multilateral Organizations
Young Professionals

CONTENU DE LA CONFÉRENCE

Les orateurs et les présentateurs de la conférence seront identifiés par l'AAPAM en collaboration avec les institutions partenaires. Pour les orateurs, les délais suivants doivent être respectés :

Soumission
d'un résumé

30 juin

15 août
2023
Soumission
du projet
d'article

Document
final après
examen par
les pairs

30
septembre

LANGUES DE TRAVAIL

Les langues de travail sont l'**ANGLAIS**, le **FRANÇAIS**, et l'**ARABE**.

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Tous les participants doivent s'inscrire en ligne :

<http://www.aapam.org/conferences-and-events/event-calendar#id=109&cid=1076&wid=701> et s'acquitter des droits d'inscription aux taux suivants :

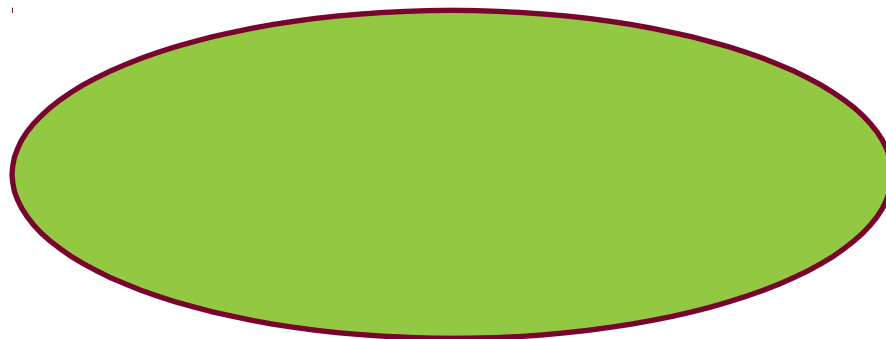
Participants du pays d'accueil - **500 USD**

Autres / International - **600 USD**

Personnes accompagnatrices (conjoints des participants) - **300 USD**

Étudiants- **200 USD**

Les frais de participation sont payés au moment de l'inscription et/ou sur le lieu de la conférence. Cependant, les délégués sont encouragés à payer plus tôt (au moins 3 semaines avant la date de la conférence) et peuvent payer par virement bancaire sur le compte de l'AAPAM dont les détails sont donnés ci-dessous :



Pour les ressortissants kenyans

NUMÉRO DE FACTURE AAPAM MPESA : 4035177

Compte : Votre nom

Les personnes qui préfèrent le virement bancaire doivent présenter la preuve de leur paiement le jour de l'inscription à la conférence. Les délégués peuvent payer l'équivalent des frais de participation indiqués ci-dessus dans d'autres devises convertibles telles que l'euro, la livre sterling (GBP), le dollar canadien (CND) et le rand sud-africain. Les équivalents des frais de participation dans ces monnaies sont indiqués dans un tableau qui sera disponible au bureau d'inscription.

RÉFÉRENCES :

Banque africaine de développement. (2020). Inclusion économique et sociale de la jeunesse africaine. Tiré de <https://www.afdb.org/en/blogs/economic-and-social-inclusion-african-youth>

Banque africaine de développement. (2020). Inclusion économique et sociale de la jeunesse africaine. Tiré de <https://www.afdb.org/en/blogs/economic-and-social-inclusion-african-youth>

Commission de l'Union africaine. (2015). Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Tiré de https://au.int/sites/default/files/documents/36250-doc-agenda2063_popular_version_en.pdf

Commission de l'Union africaine. (2015). Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Tiré de https://au.int/sites/default/files/documents/36250-doc-agenda2063_popular_version_en.pdf

UNDP. (2019). Changement climatique et développement humain en Afrique. Tiré de <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/climate-and-disaster-resilience-in-africa/climate-change-and-human-development-in-africa.html>

UNDP. (2019). Changement climatique et développement humain en Afrique. Tiré de <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/climate-and-disaster-resilience-in-africa/climate-change-and-human-development-in-africa.html>

UNDP. (2020). Rapport sur le développement humain 2020. Tiré de <http://hdr.undp.org/en/content/2020-human-development-index-ranking>

UNDP. (2020). Rapport sur le développement humain 2020. Tiré de <http://hdr.undp.org/en/content/2020-human-development-index-ranking>

Programme des Nations unies pour le développement. (2020). Rapport sur le développement humain 2020. Tiré de <http://hdr.undp.org/en/content/2020-human-development-index-ranking>

Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. (2019). Rapport sur la gouvernance en Afrique V : Gouvernance pour la transformation structurelle. Tiré de <https://www.uneca.org/publications/african-governance-report-v-governance-structural-transformation>

Banque mondiale. (2020). Renforcer la résilience face aux conflits et à la violence en Afrique. Tiré de <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/building-resilience-to-conflict-and-violence-in-africa>

Banque mondiale. (2020). Renforcer la résilience face aux conflits et à la violence en Afrique. Tiré de

<https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/building-resilience-to-conflict-and-violence-in-africa>

Banque mondiale. (2020). Pauvreté et prospérité partagée 2020 : Renversement de fortune. Récupéré

PNUD (2020). Gouvernance pour le développement durable. [en ligne] Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/governance-for-sustainable-development.html> [Consulté le 3 avril 2023].

OCDE (2021). La gouvernance publique à l'ère des ODD. [en ligne] Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/governance/public-governance-in-the-sdg-era-9789264540681-en.htm> [Consulté le 3 avril 2023].

Nations Unies (2020). Progrès vers les objectifs de développement durable. [en ligne] Disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/> [Consulté le 3 avril 2023].

Banque mondiale (2022). Gouvernance pour le développement. [en ligne] Disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/topic/governance> [Consulté le 3 avril 2023].

Commission de l'Union africaine (2021). Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. [en ligne] Disponible à l'adresse : <https://au.int/agenda2063> [consulté le 3 avril 2023].

Lopes, C. and Jallow, B. (2021). « Gouvernance et Programme de développement durable à l'horizon 2030 : Une voie vers la transformation africaine ». *Journal du développement africain*, 23(1), page 25 à 44.

Jabbour, C. (2022). « Administration publique et gouvernance : Nouveaux défis et opportunités pour les ODD ». *Revue de l'administration publique*, 82(1), page 17 à 27.

Koontz, T. (2022). « Administration publique et gouvernance à l'Anthropocène ». *Journal de recherche et de théorie de l'administration publique*, 32(1), page 1 à 14.

les élites et les mouvements sociaux dans l'élaboration des résultats du développement, et identifie les principales priorités politiques pour parvenir à un développement inclusif et durable.

Kooiman, J. (1993). *Gouvernance moderne : nouvelles interactions gouvernement-société*. Publications Sauge.

Ferlie, E., Lynn Jr, L. E., & Pollitt, C. (Eds.). (2017). *Le manuel d'Oxford sur la gestion publique*. Presse de l'Université d'Oxford.